

Lettre de la KOZAH

N° 121 du 24 / 08 / 2015

Prix 250 F CFA

PRETEXTE D'UN SIT IN
CONTRE LA VIE CHERE POUR
DEFIER L'AUTORITE PUBLIQUE

**Les organisateurs
montrent
le mauvais
exemple** P.5

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

EXPOSITION UNIVERSELLE MILAN 2015 P.3

**Le président Faure Gnassingbé rend un
hommage appuyé aux agriculteurs togolais**

SOMMET DE LOME SUR LA SECURITE MARITIME

**Les préparatifs se précisent pour
assurer un séjour agréable aux participants** P.8



*Le Port de Lomé rassurant
pour les amateurs*



Le Colonel ADZOH Vinyo, Préfet maritime

MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT POLICE DE PROXIMITE



**Une synergie
d'action dans
le renseignement
s'impose** P.6

ENERGIE ELECTRIQUE

**Les branchements
frauduleux constituent
des facteurs de pertes** P.8

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015



Pour tout renseignement,
composer le **8201**

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé

Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire

Un formulaire de demande dûment rempli

Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges



FEDÉRER POUR BATIR
www.otr.fr

Bon à savoir

6 CHOSES QU'ON DOIT DIRE À SON HOMME TOUS LES JOURS.

Ce que vous donnez c'est ce que vous recevez

Avec la SaintValentin qui arrive les couples sont mis à l'honneur, mais il y a 364 autres jours dans l'année ou il faut faire en sorte que sa relation marche! Voici un petit mémo de ce que nos hommes veulent nous entendre dire.

Je t'aime

Dire à son homme qu'on l'aime ne doit pas uniquement se dire avec nos mots, mais devrait aussi se manifester par nos actions. Les hommes sont simples. Ils apprécient les marques d'affection, les encouragements et le soutien. Montrez à votre homme que vous l'aimez, il se sentira apprécié... et le plus important aimé. Vous ne pouvez pas vous tromper.

Je te respecte

Respectez les opinions de votre homme. Soyez ouverte et attentive à ses idées et quand il exprime ses émotions. Les hommes canalisent leur énergie et leur attention sur les choses

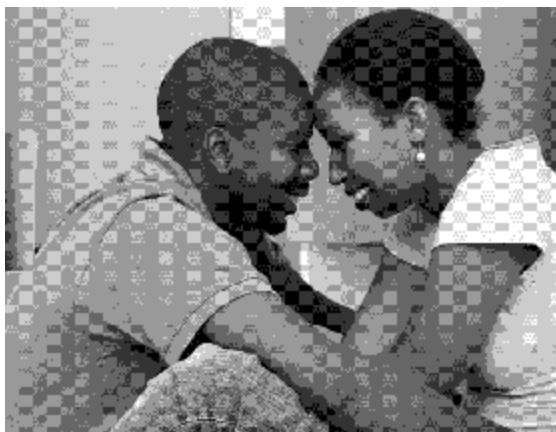
qui les passionnent vraiment... faites lui comprendre que ça vous intéresse, et il saura qu'il n'a pas seulement votre respect mais toute votre attention.

J'ai besoin de toi

En tant que femme, vous êtes très chanceuse d'avoir du savoir et un amour inconditionnel. C'est inné chez la femme d'être multifonction et d'avoir diverses responsabilités sur ses épaules, dont celle de donner la vie, mais en tant que Superwoman, il n'y a rien de mieux que de savoir que l'on a le soutien et l'aide de son homme. Faites en sorte qu'il sache vraiment à quel point vous avez besoin de lui. Votre bonheur est ce qui motive et fait vivre votre homme.

J'apprécie ce que tu fais pour moi

Tout le monde veut se sentir apprécié. Tout le monde veut savoir si la personne que l'on aime le plus et sur laquelle on a



le plus investi apprécie se rend compte de tout ce que l'on fait pour elle. Traitez votre partenaire de la même façon que vous voulez être traité. Montrez votre reconnaissance et faites savoir à votre homme que vous appréciez tous les efforts qu'il a fait pour cette relation. Ce que vous donnez c'est ce que vous recevez.

Je suis fier de toi

Nous voulons tous être félicité, mais rien n'est plus agréable que de recevoir un compliment ou d'être félicité par une personne dont nous sommes amoureux. Leur reconnaissance et leur admiration vaut plus que tout. Dites à votre partenaire que vous êtes fier de lui, ça lui donnera la motivation et l'inspiration nécessaire

pour poursuivre ses efforts. En tant que bon partenaire, votre rôle est de vous assurer que votre partenaire atteigne ses objectifs, tout comme il doit le faire pour vous!

Je te trouve sexy

Faites en sorte qu'il sache que vous êtes toujours fan de son style, que vous avez toujours des papillons dans le ventre quand il vous sourit. Ou encore que le matin vous continuez à vous mettre sur votre 31 pour qu'il continue de vous regarder avec désir. Dites lui que vous le trouvez sexy! Les hommes veulent sentir que leurs femmes sont fières d'être avec eux...ça ne sert à rien d'en faire des tonnes mais quand c'est le bon moment un compliment est toujours le bienvenu. Un homme fera toujours des efforts supplémentaires pour avoir votre attention.

Lynx.info /santé Article traduit du site globalgrind.com

EXPOSITION UNIVERSELLE MILAN 2015

Le président Faure Gnassingbé rend un hommage appuyé aux agriculteurs togolais

Tanko

Le défi de l'alimentation qui préoccupe l'homme depuis la nuit des temps est au centre des enjeux de l'Exposition universelle de Milan, édition 2015 qui se déroule en Italie. 130 pays y prennent part dont le Togo pour sa troisième participation à ce rendez-vous planétaire. L'édition de 2015 est placée sous le thème : « nourrir la planète, énergie pour la vie ». Le site de Milan pour l'Exposition est avant tout un espace d'échange d'expériences et de partage. Ainsi, le pavillon du Togo était au centre des attractions le

21 août dernier à l'occasion de la journée qui lui était dédiée. Une célébration rehaussée par la présence du président de la République Faure Gnassingbé qui a présidé l'acte d'ouverture des activités par un saisissant discours. Il a particulièrement rendu un hommage mérité aux agriculteurs togolais qui, par leur dur labeur, ont grandement contribué à atteindre l'autosuffisance alimentaire. C'est avec fierté donc que le Togo lors de cette Exposition de Milan a choisi de vendre ses valeurs et potentialités agricoles dans les domaines des céréales et des



tubercules. Le mil, le sorgho, le fonio, le manioc, l'igname, la patate douce, sont les principaux produits à découvrir dans le pavillon du Togo. L'art culinaire togolais est aussi au rendez-vous pour agrémenter la fête. Dans son discours d'ouverture de

la journée consacrée à notre pays, le président Faure Gnassingbé a indiqué qu'après avoir passé le cap de l'autosuffisance alimentaire, le Togo met le levier sur l'entrepreneuriat agricole, de sorte à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne. Il a, par ailleurs, appelé les consommateurs à éviter le gaspillage des ressources alimentaires. Le Togo adhère à la charte de Milan qui insiste sur la meilleure gestion des productions afin de garantir une sécurité alimentaire durable.

Intégralité du discours du président Faure Gnassingbé

Monsieur le Commissaire général de l'Expo Milano 2015,

Mesdames et Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Chers compatriotes, Chers amis du Togo, Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Depuis le 1er mai, le site de l'Expo Milano 2015 est devenu le point de convergence des millions de visiteurs. On vient de tous les horizons, pour mieux découvrir le monde complexe de tout ce qui nourrit l'humanité, dans sa richesse et sa diversité.

Ce 21 août 2015 étant consacré au Togo, notre pays est aujourd'hui, à notre plus grande fierté, la grande attraction du jour. J'en saisis l'occasion pour vous dire, au nom du peuple togolais, combien nous sommes heureux et honorés d'être présents à ce grand rendez-vous mondial.

Permettez-moi donc dès l'entame de mon propos, de remercier chaleureusement les organisateurs et en particulier le Commissaire général de l'Exposition universelle 2015, Monsieur Bruno Pasquino, pour l'occasion qui nous est donnée, de montrer au reste du monde la richesse du patrimoine, le savoir et le savoir-faire du peuple togolais, dans le domaine de l'alimentation. J'exprime également ma profonde gratitude aux autorités italiennes et à celles de la région de Lombardie et de la ville de Milan, pour tous les efforts qui ont été consentis en vue d'offrir aux exposants, un cadre accueillant et valorisant.

Le choix de Milan pour un tel événement planétaire n'est pas fortuit. Notre pays-hôte abrite déjà sur son sol des institutions spécialisées des Nations unies telles que la FAO, le FIDA, le Programme alimentaire mondial et bien d'autres encore. Il a donc acquis au fil des ans, une expérience largement reconnue, pour tout ce qui touche à l'alimentation et à la lutte contre la faim dans le monde.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Tout en restant fidèle à l'esprit des expo-

sitions universelles, l'Expo Milano 2015 est sans doute unique.

Par ses choix et son orientation, elle apporte en effet une importante contribution à l'évolution de cette manifestation qui a su surmonter l'épreuve du temps.

A travers le thème qu'elle a retenu, « Nourrir la planète, énergie pour la vie » l'Expo Milano 2015 innove en offrant aux exposants, non seulement une vitrine, mais aussi un espace d'échanges et de partage. Elle insuffle une nouvelle dynamique à notre élan collectif vers le progrès, en suscitant une prise de conscience et une plus grande solidarité face au défi de l'alimentation qui préoccupe l'Homme depuis la nuit des temps.

La Nourriture est la vie. Quand elle est disponible et abondante, elle nous procure les joies du partage en famille. Mais quand elle vient à manquer, c'est la paix sociale elle-même qui est menacée.

C'est pourquoi, à l'occasion de la journée nationale du Togo, je tiens à me féliciter de l'ensemble des initiatives prises par les organisateurs, pour stimuler tout au long de l'exposition universelle 2015, la réflexion et le débat sur des enjeux vitaux. Il s'agit essentiellement de renforcer l'accès à la nourriture pour tous, dans le respect de la biodiversité.

Face à tous ces défis contemporains, chaque peuple a quelque chose à offrir. Pour sa part, le Togo a choisi, comme vous le savez déjà, de consacrer tout son pavillon au groupe thématique des céréales et des tubercules.

Ce choix a été guidé par les réalités du terroir togolais. Il tient compte aussi de notre détermination à inscrire l'agriculture togolaise dans la dynamique de la modernité.

Le maïs, le mil, le sorgho, le fonio, l'igname, le manioc et la patate douce que vous aurez l'occasion de découvrir dans notre pavillon, sont depuis des siècles au cœur des habitudes alimentaires des Togolais. Considérés dans nos traditions, comme les fruits du don de Dieu et du labeur des hommes, ces céréales et ces tubercules ont imprégné toute la culture togolaise. On le voit bien à travers les fêtes traditionnelles qui

les célèbrent tout au long de l'année, durant les périodes de moisson.

En exposant tous ces produits du terroir togolais ici à Milan, nous magnifions le dur labeur des paysans togolais et le long processus qui les conduit chaque année, de la terre aux assiettes de nos concitoyens.

Par la même occasion, nous soulignons le rôle actif qu'ils ont permis au Togo de jouer dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la sous-région ouest-africaine.

Avec le concours du Programme alimentaire, nous avons en effet eu, à plusieurs reprises, l'occasion de mettre nos excédents céréaliers à la disposition des pays frères, frappés par la sécheresse.

Nos céréales et nos tubercules sont donc devenus pour nous, un moyen de vivre pleinement les valeurs de partage et de solidarité que nous chérissons tant.

C'est pourquoi nous avons tenu à vous donner aujourd'hui, l'occasion de mieux les découvrir dans leur état naturel et à travers les nombreuses recettes culinaires qu'un savoir-faire accumulé depuis des générations permet de proposer.

Nous montrons aussi nos céréales et nos tubercules aux visiteurs, car nous sommes convaincus qu'un potentiel largement inexploité git dans ces produits de la terre.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Après avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, le Togo mise désormais sur le développement de l'entrepreneuriat agricole. Il s'agit d'ouvrir le chantier promoteur de l'agro-industrie, en impliquant les petites et moyennes entreprises dans le processus de transformation post-récolte. Le défi que nous avons résolu de relever, c'est le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne, axée sur le développement des industries agro-alimentaires productives et créatrices d'emplois.

Nous avons dans ce domaine des niches porteuses, tels que le sorgho et le fonio. Ces deux céréales présentent des caractéristi-

Suite à la page 4

DE VAINES GESTICULATIONS D'UN MAUVAIS PERDANT

Jean Pierre Fabre peine à convaincre

Tchaa

Le miracle promis à ses militants lors de l'élection présidentielle du 25 avril dernier n'a pas eu lieu. Jean Pierre Fabre, même sous le manteau du regroupement circonstanciel de partis politiques dénommés « Combat politique pour l'Alterance 2015 », CAP 2015 a coulé sous le poids de la capacité d'organisation et de mobilisation du parti présidentiel Union pour la République (UNIR). Le président Faure Gnassingbé a été brillamment réélu pour poursuivre pendant 5 ans son chantier de relance du Togo sur la voie de l'émergence. Une récente mission du Fonds Monétaire international (FMI) au pays confirme l'embellie économique progressive matérialisée par un taux de croissance actuelle de 5,5 %. C'est ce qui intéresse la majorité des Togolais et non les soupçons de désespoir d'un mauvais perdant à une élec-



tion présidentielle. Après avoir essayé sans succès de perturber le cours normal du processus de proclamation des résultats à la Commission nationale électorale indépendante

(Céni), Jean Pierre Fabre et ses compagnons ont voulu émouvoir, par des déclarations incantatoires, l'opinion nationale et internationale. Malheureusement pour eux le scrutin présidentiel

s'était déroulé dans des conditions de transparences et d'équité unanimement saluées par les observateurs nationaux comme internationaux. Rien à redire ! C'est ce qu'il faut retenir de la tournée infructueuse de Jean Pierre Fabre dans certaines capitales occidentales suivie de la comédie organisée dans un hôtel à Lomé à propos de supposés débâcles. Cette dernière sortie médiatique à propos de la présidentielle passée a plutôt choqué une bonne partie des partisans du CAP 2015 qui finalement ont du mal à comprendre la logique de leur représentant lors de ce scrutin. Pour cette catégorie de partisans lucides, Jean Pierre Fabre cherche vainement bruyamment fait des promesses de victoire. En plus, ces derniers ressentent de la honte par rapport aux gesticulations d'un mauvais perdant qui, au lieu d'étaler ses recours quand cela était

encore possible devant la Cour constitutionnelle, vient en fin de course s'offrir face aux caméras et micros en spectacle à mourir de rire. Ce genre d'attitude repose avec insistance le manque d'honnêteté des hommes et femmes qui animent les oppositions politiques en Afrique. Face aux échecs répétitifs, l'option de la contestation stérile semble devenir la seule passerelle pour justifier une certaine existence politique. Dans le contexte togolais, l'opposition a suffisamment montré ses limites au point que le jeu de la victimisation n'émeut plus personne, sauf quelques irréductibles naïfs qui croient encore aux promesses d'exploits de Jean Pierre Fabre. La page de l'élection présidentielle du 25 avril dernier est définitivement tournée et les Togolais dans leur large majorité ont confiance en la détermination du président Faure à tirer le pays vers le haut pour le bonheur de tous.

Intégralité du discours du président Faure Gnassingbé

Suite de la page 3

ques très intéressantes pour les firmes agro-industrielles, désireuses de développer des produits adaptés à la lutte contre les allergies au gluten.

Comme on peut le constater, le potentiel

est énorme et nous sommes prêts à accueillir toutes les initiatives, les bonnes volontés et les compétences qui souhaitent investir dans l'agro-industrie au Togo.

L'atteinte de cet objectif nécessite naturellement la mise en place de partenariats et de fi-

nancements innovants ainsi que la participation active du secteur privé. Le renforcement des infrastructures qui facilitent l'accès des produits des pays en développement aux marchés des pays industrialisés est également une nécessité. Nous devons dans cette perspective veiller d'abord au respect des règles internationales régissant les subventions. L'ouverture des marchés, imposée par la libéralisation des échanges, doit en effet aller de pair avec la réduction des subventions agricoles qui créent des déséquilibres sur le marché, au détriment des pays en développement.

Chers amis du Togo, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

L'Expo Milano 2015 nous donne l'occasion de faire avancer nos causes communes. Je voudrais dans cette perspective vous faire part de mon adhésion à la Charte de Milan que propose le Gouvernement italien. Cette initiative a le mérite de met-

tre en valeur une nouvelle forme de solidarité internationale, notamment à travers la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle montre bien qu'il y a plusieurs moyens de combattre la faim et la pauvreté, tant que la volonté politique est au rendez-vous.

Comme chacun le sait déjà, c'est l'extrême pauvreté et le désespoir qui déversent chaque année et en particulier sur les côtes italiennes, des milliers d'immigrants clandestins, en quête de meilleures conditions de vie.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte ce jour, pour rendre hommage au gouvernement italien pour tous les efforts qu'il consent déjà, face à cette détresse humaine qui nous interpelle tous. Avec la Charte de Milan, nous avons l'occasion de faire mieux. Elle crée de nouveaux mécanismes, permettant de réduire les fractures et les inégalités profondes qui se creusent entre le Nord et le Sud.

Chers amis du Togo,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Tout en prenant toute la mesure des défis contemporains, liés de près ou de loin à l'Alimentation, ne perdons pas de vue un fait essentiel : l'Expo Milano 2015 est avant tout une fête. C'est une célébration du goût, des saveurs et des parfums qui émanent de tous les terroirs du monde. Et aujourd'hui, l'art culinaire togolais est à l'honneur.

Je vous convie tous à prendre le temps de le découvrir et de l'apprécier. Vivement que les recettes qui sont exposées, vous donnent l'envie de mieux connaître le Togo et les Togolais.

Je vous convie donc après la visite du Pavillon du Togo, à prolonger le voyage en terre togolaise, au berceau du savoir-faire que vous avez découvert, ici à Milan.

Vive l'Expo Milano 2015, Vive l'Italie, Vive le Togo, Je vous remercie.

Lettre de la KOZAH

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

Récépissé N° 00389 / 31 / 12 / 09 / HAAC

E-mail: lettredelakozah@yahoo.fr
BP. 4869 Lomé-Togo

Contacts: 90 13 34 21 / 22 34 13 45

Directeur de publication
Acha Tanko

Rédaction: Solime D., Tchaa

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: La Colombe

Tirage: 2000 exemplaires

**PRETEXTE D'UN SIT IN CONTRE LA VIE CHÈRE
POUR DEFIER L'AUTORITÉ PUBLIQUE**

Les organisateurs montrent le mauvais exemple

Gado

Des associations regroupées au sein de la plateforme « action contre la vie chère » avaient annoncé des sit-in pour les 20 et 21 août dernier à la primature pour principalement demander la révision à la baisse des prix des produits pétroliers. Pour les consommateurs la démarche consistant à plaider pour la baisse des prix a un caractère bénéfique. Mais la manière de procéder pour aboutir à un résultat profitable est discutable. On a pas forcément besoin de faire du bruit pour se faire entendre. Du moment où l'autorité municipale compétente, pour des raisons jugées objectives, a décidé de ne pas autoriser les sit-in en face de la primature, les organisateurs auraient pu explorer d'autres pistes pour une issue heureuse que de chercher plutôt à forcer le passage. Le spectacle offert le 20 août dernier par Emmanuel Sogadji et ses compagnons ne les honore pas car le rôle d'une société civile est aussi d'éduquer les populations à adopter des comporte-

ments civiques dont le respect de l'autorité constitue une vertu. Au Togo, face à une société civile mal organisée et aux multiples casquettes semant des amalgames dans les esprits, les populations ont choisi de ne plus se faire embarquer dans des aventures incertaines. Le peuple refuse qu'on se serve de lui pour atteindre certains objectifs inavoués. C'est ce qu'on peut déduire de l'indifférence des populations suite à l'appel lancé par les initiateurs de la manifestation de la semaine dernière.

D'un autre point de vue, le phénomène de la vie chère n'est pas une spécificité du Togo pour en faire un drame. Plusieurs facteurs concourent à la vie chère et il faudra les analyser avec assez de sérénité pour parvenir à alléger le poids que cela engendre sur quotidien des populations. Les Togolais dans leur large majorité ont déjà trop souffert des choix hâtifs de certains acteurs de la société civile dont les rapprochements avec des milieux incompatibles donnent à réfléchir.

MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT POLICE DE PROXIMITÉ

Une synergie d'action dans le renseignement s'impose



La sécurité au sens large est un indicateur de stabilité dans tout pays au monde. Le Togo durant des décennies est réputé être une terre de paix et de stabilité. C'est pour maintenir ce climat favorable à l'épanouissement des populations que des initiatives se multiplient au plus haut sommet de l'Etat. Le processus de refondation des forces de défense et de sécurité sous l'impulsion du président Faure Gnassingbé s'inscrit dans cette dynamique. Chacun, à son niveau de responsabilité, sait ce qu'il faut faire pour traduire dans les actes la politique sécuritaire du chef de l'Etat. Le minist-

re Yark Damehame en charge de la sécurité et de la protection civile a eu la précieuse inspiration d'initier le concept de police de proximité dont le but est de renforcer les liens de coopération entre les populations et les forces de sécurité sur la base de la confiance mutuelle. Pour mieux expliquer le contenu de ce concept aux acteurs concernés, le ministre a entamé une tournée d'information et de sensibilisation. Ainsi, après Dapaong, c'était le tour des commandants d'unité de police de la région de la Kara de prendre connaissance de ce concept. « La refondation des forces de défense et de

sécurité a pour motif essentiel, le rapprochement de la sécurité à nos populations. Ce concept ne fait que renforcer cet engagement du Chef de l'Etat en refondant les forces de défense et de sécurité », rappelait le ministre Yark Damehame lors de l'entame à Dapaong de sa tournée de sensibilisation. Il s'agit donc de faire en sorte que les contacts entre les forces de sécurité et les populations soient très aisés. Dans les villes, villages, et quartiers les citoyens qui n'ont rien à se reprocher doivent se sentir rassurés à la vue du policier ou du gendarme dont la mission est d'assurer leur sécurité. Pour bien réussir cette mission, la collaboration dans le renseignement est déterminante. Chaque citoyen a la responsabilité de dénoncer aux agents de sécurité tout comportement suspect d'individus susceptibles de compromettre le climat de sérénité qui prévaut. C'est ainsi que les actes de banditisme et de brigandage vont être au maximum découragés. La sensibilisation des forces de sécurité se poursuit avec l'appui de la Fondation Hanns Seidel.

RELIGION

Le coût du pèlerinage à la Mecque revu à la baisse pour les togolais

Atcha

Après le jeûne de ramadan, la communauté musulmane du monde entier s'apprête pour le pèlerinage à la Mecque en Arabie saoudite. Tout musulman souhaite de son vivant accomplir ce cinquième pilier de l'islam dans de bonnes conditions. L'heureux aboutissement du processus de l'allé au retour des pèlerins togolais tient à cœur au président Faure Gnassingbé qui suit attentivement l'évolution des préparatifs dans le cadre du rendez-vous de 2015. C'est dans ce contexte que, sur son instruction, une mission composée de membres de la Commission nationale du Hadj, du directeur de l'aviation civile et de représentants des agences de voyage, a été dépêchée du 8 au 16 août dernier pour des contacts utiles. Cette mission conduite par

le ministre de la Sécurité et de la protection civile, Yark Damehame, vice président de la Commission nationale du Hadj s'est révélée bénéfique pour les pèlerins togolais qui devront payer moins que prévu. Ainsi, les négociations avec les compagnies de transport aérien et les structures d'hébergement ont permis de fixer le coût du pèlerinage qui chute de 2.0150.000 FCFA (deux millions cent cinquante milles) à 2.050. 000 (deux millions cinquante milles). Une bonne nouvelle pour les candidats au Hadj car ce montant prend globalement en compte,



entre autres, les frais de passeport, le billet d'avion, l'hébergement et des déplacements

programmés sur le lieu saint en Arabie Saoudite. Concernant surtout l'hébergement, le chef de la mission dépêchée en Arabie Saoudite par le chef de l'Etat, rassure que le choix des logements tient compte de la proximité avec la grande mosquée de la Mecque. Toutes ces dispositions sont de nature à garantir les facilitations possibles aux pèlerins togolais. Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, président de la Commission nationale du Hadj et ses collaborateurs mettront tout en œuvre pour répondre aux attentes des uns et des autres. Selon la programmation, le départ des pèlerins est prévu pour les 14 et 15 septembre et le retour les 13 et 14 octobre 2015. Qu'Allah, le tout puissant et le très miséricordieux bénisse ce pèlerinage.

MARCHES PUBLICS

L'ARMP a rendu public le rapport d'audit 2012

Edoh

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) a publié le 20 août dernier, le rapport d'audit des marchés passés en 2012. C'était au cours d'une conférence de presse qui a permis aux premiers responsables de cette structure, le Directeur général René KAPOU en première ligne, de présenter sans langue de bois, le rapport à la presse ainsi qu'aux opérateurs économiques, maillon essentiel des appels à concurrence publique.

Les marchés publics et délégation de service constituent le moyen pour l'Etat d'engager ses dépenses. Aussi, pour assurer, l'efficacité de la bonne utilisation des deniers publics et la transparence dans les procédures de passation des marchés, le législateur a instauré des contrôles périodiques de l'action des autorités étatiques contractantes qui ont en charge l'administration des dépenses étatiques à travers les marchés publics. C'est dans ce contexte que l'ARMP, organe de régulation du secteur de la commande publique au Togo, respectant l'article 49 du décret n° 2009-296/PR du 30 décembre 2009 modifié, portant sur ses missions, attributions, son organisation et son fonctionnement, a commandité un audit indépen-

dant des marchés publics passés en 2012. C'est le rapport de cet audit, troisième du genre, après celle 2010 et 2011, confiée à des cabinets de réputation internationale, qui a été publié par l'ARMP. Le processus de cette revue indépendante des marchés passés en 2012, il convient de le préciser, à commencer en 2014 avec le recrutement par l'ARMP du Cabinet d'audit Grant Thornton. Selon les Termes de Référence (TDR), la mission confiée à cet cabinet a pour objectif de vérifier la conformité du processus de passation, de gestion et d'exécution des marchés publics et délégations de service conclus au cours de la période de référence par les autorités contractantes ciblées, afin de mesurer le respect des dispositions et procédures édictées par le Code des marchés publics dans le cadre des marchés passés en revue au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 et de formuler un jugement sur la conformité de celle-ci au regard des exigences réglementaires. Cette période de référence est l'année 2012, qui se trouve être non seulement la première année de mise en œuvre effective de textes actuels qui régissent les marchés publics et délégations de service public, mais aussi celle où la totalité des organes de

gestion des marchés publics, notamment l'ARMP, la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) et les organes internes de gestion des marchés publics de différentes autorités contractantes, ont commencé par fonctionner normalement. « Il s'agit, pour ainsi dire, d'un repère important dans les mutations intervenues au Togo à la suite des réformes engagées par les plus hautes autorités dans le sous-secteur des marchés publics et délégations de service public dans le cadre de la mo-



dernisation de la gouvernance économique et financière dans notre pays », a déclaré M. René KAPOU, Directeur général de l'ARMP dans sa déclaration liminaire de circonstance. L'audit, conformément aux TDR de la mission a porté sur 31 autorités contractantes diverses, ministères, sociétés d'Etat, univer-

sités, communes, une institution représentant un corps de contrôle de l'Etat, entre autres ; cumulant un total de 831 marchés, tous modes de passation confondus et représentant un volume monétaire total de 93,26 milliards de F CFA.

Le rapport d'audit révèle d'une part, au rang des défaillances, le non établissement des avis généraux de passation des marchés par les autorités contractantes, en violation de l'article 15 du décret n° 2009-277/PR portant code des marchés publics et des délégations

relatives aux procédures de traitement des recours ont notamment été aussi épinglées. Globalement, selon les auditeurs, les procédures de passation des marchés n'ont pas été respectées par les autorités contractantes, à l'exception de la Cour des comptes qui se démarque du lot. Selon le Directeur général de l'ARMP, l'importance des écarts constatés en 2012 des autorités contractantes et les normes en vigueur en 2011 est due au fait que l'ARMP était au démarrage de ses activités ; et s'agissant de l'obligation d'élaborer et de faire valider chaque année les Plans de Passation de Marchés, celle-ci n'est devenue systématique qu'à partir de 2013 de même que d'autres mesures dont la mise en œuvre ne s'est faite que progressivement, ce qui exonère les autorités contractantes.

D'autre part, les défaillances décelées lors de l'audit des marchés publics de la gestion 2012 ont permis au Cabinet commandité de formuler des recommandations pertinentes à même de permettre une meilleure application des textes et améliorer le système des marchés. Les autorités contractantes ont été ainsi invitées à prendre les dispositions nécessaires pour publier leurs avis général de passation des marchés respectifs qui est de leur ressort dans un délai raisonnable, avant la fin du mois de janvier par exemple et selon les modalités définies par l'ARMP, publier systématiquement toutes leurs attributions provisoires et définitives, apprécier les seuils de passation par rapport aux commandes d'ensemble des structures ministérielles et non par rapport aux besoins spécifiques à chaque direction ou service pour éviter le risque de fractionnement des marchés, établir un acte administratif sur l'archivage sous-tendue par des procédures qui permettraient de disposer de toutes les pièces relatives à la passation et l'exécution des marchés, à sauvegarder les dossiers de marché et rendre plus aisée leur obtention, mettre en place une stratégie interne et globale de formation et de mise à niveau des acteurs des marchés publics au regard de la nouvelle réglementation en vigueur et de ses évolutions, et enfin établir les rapports relatifs à la passation et à l'exécution des marchés passés au cours d'une gestion pour permettre aux organes de contrôle et de régulation d'établir des statistiques.

ENERGIE ELECTRIQUE

Les branchements frauduleux constituent des facteurs de pertes

Atcha

La politique énergétique mise en œuvre ces cinq dernières années au Togo vise à maximiser l'accès des ménages à l'énergie électrique. D'énormes investissements continuent d'être déployés pour renforcer la capacité des structures de production. La Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) pour sa part, poursuit son chantier d'extension du réseau dans tout le pays. C'est une opportunité donc pour les populations des villes et villages de solliciter des branchements auprès des services compétents de la CEET. Mais le constat est à des endroits inexplicables car malgré les infrastructures implantées, certains citoyens choisissent de procéder par des branchements clandestins soit pour disposer du courant ou en distribuer. Les branchements anarchiques communé-

ment « toiles d'araignées » sont en partie dus à ces comportements de fraudes. Les conséquences sont diverses en termes de risques et de pertes. Les branchements frauduleux ne respectant aucune norme réglementaire, les risques d'incendie sont réels non seulement pas pour le fraudeur mais à l'ensemble de son entourage. Du point de vue des pertes, cela crée un manque à gagner pour la CEET du moment où les bénéficiaires des branchements anarchiques contourner les frais de branchement officiel. D'une autre manière, ceux-là qui se contentent des branchements hors circuit normale dépensent beaucoup d'argent que s'ils disposaient de leur propre compte à domicile. Selon des recoupements auprès des ménages faisant usage des branchements « araignées », le coût du Kilowatt heure (kwh) est

souvent fixé au gré du propriétaire du compte sans même tenir compte des niveaux de consommation en fonction des différentes tranches définies par la CEET. Alors que dans ces genres de cas, le Kwh est injustement fixé allant de 200 à 300 FCFA d'où le coût de la consommation mensuelle revient très salé. Alors, le seul bénéficiaire demeure le propriétaire du compte qui en fait opère dans la posture de distributeur illégal. Face cette situation, la CEET a choisi de procéder par étapes pour arrêter ce phénomène. De sources proches des services de recouvrement et de contrôle à la CEET, après la phase de la sensibilisation qui se poursuit, viendra inévitablement celle de la répression en application des textes de lois réglementaires en la matière pour décourager tous les acteurs de la chaîne des branchements illicites.

de service public ; l'absence d'inscription préalable des marchés publics dans le plan de passation des marchés, ce qui concerne 30% des marchés audités et une bonne dizaine d'autorités contractantes sur les 31 audités. Il y a aussi eu, selon cet audit, en 2012 des dépenses réalisées par la quasi-totalité des sociétés d'Etat et établissements publics hors procédures de passation des marchés publics. Ces marchés passés hors procédure s'élèvent à 46 milliards de FCFA soit 49% de la valeur globale des marchés audités. 56% des marchés de demande de cotation ont également été passés par les autorités concernées dans le non-respect des procédures et le déficit de connaissances liées à la gestion des marchés publics persiste malgré les efforts de l'ARMP qui a formé 1656 personnes en 2012. Le non-respect des dispositions en matière d'établissement de rapport au sein des autorités contractantes est également pointé du doigt par l'audit, de même que le non approbation de 56% des marchés, l'approbation de 32% par des personnes non habilitées, ce qui entache ces marchés concernant une douzaine d'autorités contractantes confondues, de nullité. Enfin, le défaut de signature des marchés par la personne responsable des marchés publics, le défaut de mise en œuvre de contrôle des procédures de passation des marchés par la commission de contrôle, la non fiabilité des statistiques sur les marchés publics et les irrégula-

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)

Une nouvelle version de son site web opérationnelle

Le 15 juillet dernier l'OTR a procédé à la mise en service d'une nouvelle version de son site Web. C'était au cours d'une conférence de presse animée par les premiers responsables de l'office avec leur tête le Commissaire général, M. Henri GAPERI.

Gado

Communiquer leurs activités, tant à l'interne qu'avec les partenaires, est la ligne directrice que se sont fixés les dirigeants de l'OTR au début de leurs missions. Cette logique a une fois encore été honorée par le lancement d'une nouvelle version du site web de l'office dite version 2.0. Cette information a été portée à la connaissance des médias le 15 juillet

2015. Dans son allocution introductive le commissaire général a précisé d'entrée, l'intérêt de la version 2.0 qui est de rapprocher l'OTR des contribuables, partenaires et internautes par l'amélioration de ses outils de communication dont le site est un élément stratégique. Cette nouvelle version succède à la version 1.0 du Site de l'OTR, le www.otr.tg lancé en début d'année pour le démarrage de ses activités.

Ce site conserve son écriture mais seulement est reconfiguré avec la fusion des sites web des régies financières que sont la Douane et les impôts sur le nouveau site. L'efficacité, l'efficience et la satisfaction sont les valeurs mises en avant dans la conception du site selon M. OUROBODI, Directeur de l'Informatique de l'OTR qui a eu l'honneur de présenter à l'assistance le site en question. On retient également de sa présentation que cette version est une plateforme dynamique, accessible, simple d'utilisation, conviviale avec une présentation so-

bre respectant les couleurs habituelles de l'OTR que sont le gris, le bleu et le blanc. La promotion des services qu'offre cet office est ainsi assurée par cet outil actualisée qui simplifie les recherches aux usagers du site tout en leur permettant d'interagir sur la plateforme qui présente un forum thématique de discussion. Dans la droite ligne de la vague d'innovation qu'elle met en place, l'OTR améliore ainsi ses outils de communication afin de permettre en trois clics maximum aux utilisateurs du site de trouver l'information. Désormais,

les échéanciers fiscaux seront également rappelés sur le site ce qui évitera aux contribuables des pénalités pour les retards dans l'acquiescement de leurs redevances fiscales. En perspective, l'OTR a en projet d'intégrer un logiciel d'interface avec l'E-taxe et généraliser la déclaration et le paiement en ligne des impôts ainsi que le compte contribuable. Enfin les responsables de l'office ont annoncé pour les jours et semaines à venir une autre rencontre avec les médias pour communiquer sur les performances réalisées par l'OTR.

FONDAMENTAUX DU JOURNALISME PROFESSIONNEL

Le ministère de la communication forme les médias

La salle EYADEMA de La SAZOF a servi de cadre le 17 août dernier à la cérémonie d'ouverture d'un atelier de renforcement de capacité des professionnels des médias. Organisé par le ministère de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique avec le financement du Fonds National d'Apprentissage de formation et de perfectionnement Professionnels (FNAFPP) du ministre délégué, chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, il permettra jusqu'au 26 août prochain, aux professionnels des médias participants de maîtriser les éléments fondateurs de la profession.

Edoh

Considéré aujourd'hui comme le quatrième pouvoir, les médias exercent une influence importante dans nos sociétés dont elles déterminent le comportement et les caractéristiques. Les questions de respect de l'éthique et de la déontologie par les journalistes dans l'exercice de leurs tâches quotidiennes demeurent donc d'actualité. En effet si l'on peut louer les progrès remarquables enregistrés ces dernières années dans le paysage environnement médiatique national caractérisé par un foisonnement d'organes, force est de constater que cette ouverture encouragée par le gouvernement, en ligne avec la vision du chef de l'Etat de favoriser la libre expression, un des fondements d'une démocratie qui se veut digne de ce nom, est freinée des manquements des acteurs liés à la formation, soit initiale, soit continue. « Ce qui se traduit notamment par l'insuffisance dans le respect des principes fon-

damentaux qui relèvent de leurs professions et de leurs rôles dans l'éducation de la bonne gouvernance. Aussi présentent-ils des faiblesses dans l'écriture journalistique, les genres rédactionnels, les techniques de l'interview, la préparation et la rédaction des grands reportages, la gestion des rumeurs pour ne citer que ceux là » a affirmé le ministre Guy Madjé LORENZO, en charge de la communication dans son allocution de circonstance.

Cet atelier de renforcement de capacité des professionnels des médias sur le thème « les fondamentaux du journalisme professionnel » arrive donc à point nommé pour améliorer les capacités des journalistes qui, six jours durant, seront outillés par d'éminents formateurs. Cette formation leur permettra ainsi, non seulement, de mieux exercer leurs médias dans le respect des genres rédactionnels journalistiques mais aussi d'améliorer leurs performances à travers des connaissances précises qui seront dis-



Les participants à l'atelier de renforcement de capacité des professionnels des médias.

tillées au cours de cette formation. Se réjouissant du dynamisme du partenariat entre son département et le ministère en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, lequel a rendu possible ledit atelier, le ministre de tutelle a exhorté les participants venus de divers horizons, à s'approprier le contenu de la formation

en participant activement aux travaux pour en tirer le maximum de profit s'afin de la presse, une presse libre et indépendante. A son tour, son collègue Georges AÏDAM de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, rappelant la problématique de la formation des journalistes comme une des recommandations des états gé-

néraux de la presse de Kpalimé, a ensuite exprimé l'espoir du gouvernement et de son département à travers cette initiative et d'autres à venir, de promouvoir un modèle de journaliste, compétent, responsable, digne et honnête, valeurs du véritable professionnel de la communication.

« Un journaliste n'est pas un juge ; il n'est pas un commissaire de police ; il n'est pas une grande gueule ; il ne crée pas l'information, mais il rend compte », tel est la définition du journaliste de Hervé BOURGES, éminent journaliste et ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel de France, à la laquelle il a, en définitive, invité les participants à avoir en mémoire.

**Pour tout renseignement,
information ou conseil**

**contacter le centre d'appel
au N° VERT**

8201




FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

SOMMET DE LOME SUR LA SECURITE MARITIME

Les préparatifs se précisent pour assurer un séjour agréable aux participants

Togo

Du 02 au 07 novembre 2015 le Togo accueillera le sommet extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Environ 1000 participants dont 54 Chefs d'Etats et de gouvernement sont attendus dans la capitale togolaise autour de deux principaux sous-thèmes : « La coopération régionale et internationale pour la sécurité maritime » et « Sécurité maritime et développement ». A quelques mois de cette importante rencontre, les différentes structures impliquées dans l'organisation pour sereinement leurs partitons. Nul n'ignore le fait que les premières impressions d'un invité concernent les conditions d'hébergement avant d'émettre son regard sur d'autres aspects. Le ministère en charge du commerce et du tourisme prenant la mesure du défi à relever dans sa mission de coordination des actions à mener pour assurer de meilleures conditions d'hébergement à tous les participants du sommet de Lomé intensifie la sensibilisation des partenaires hôteliers. C'est dans cette dynamique que madame la ministre Balouki Legazim du Commerce, de l'Industrie, de la promotion du secteur privé et du Tourisme était face aux détenteurs d'établissements hôteliers, restaurateurs, guides touristiques et promoteurs d'agences de voyage pour une séance d'information sur les dispositions pratiques à prendre pour éviter des désagréments. Ainsi, les opérateurs touristiques sont tenus d'informer de sensibiliser, mobiliser à leur tour leurs agents et fournisseurs ; de faire l'état des lieux de leur établissement et dégager les insuffisances ; de faire des investissements nécessaires pour la remise à niveau de leur établissement notamment les travaux de retouche de maçonnerie, de peinture, d'approvisionnement en quantité suffisante et en bonne qualité des équipements et de faire l'entretien des sites et des voies d'accès. Les compétences des agents hôteliers sont fondamentales d'où l'impérieuse nécessité de procéder au recyclage du personnel sur la qualité de l'accueil et des prestations de services en ayant à l'esprit de fournir des tenues professionnelles aux différentes

catégories d'agents. Tous les hôtels retenus doivent veiller à l'installation d'internet de haut débit pour faciliter les besoins d'utilisation de cet outil. Il s'agit en somme d'être prêt pour accueillir les étrangers dans de bonnes conditions dans une synergie d'action en collaborant avec les

tenir leurs promesses de développement si nos ressources halieutiques continuent à être exploitées illégalement par des réseaux mafieux qui pratquent la pêche sauvage à grande échelle, compromettant ainsi gravement l'écosystème, sans oublier l'effet

sensibiliser les populations sur les domaines de compétence de la préfecture maritime. En effet, l'importante décision prise par le chef de l'Etat de donner vie à la préfecture maritime dénote de l'attachement qu'il accorde aux acteurs reconnus dans les activités relevant du ressort

déplacements. Ainsi, selon ces recoupements sur le terrain, les propriétaires des voitures de location sont conscients de leur part de responsabilité dans la réussite de cet important rendez-vous, les uns et les autres s'apprêtent activement en prenant soin de rassurer du bon état de leurs voitures qui doivent non seulement être propres, mais surtout répondre aux normes de sécurité en vigueur. Au regard de parcs visités, ceux là qui auront à solliciter les services des agences de location des voitures pour ont disposés de toutes les gammes en fonction de leurs bourses. C'est le lieu d'attirer l'attention des promoteurs des nos agences sur la nécessité de bien sensibiliser pour leur part le personnel qu'ils auront à utiliser, notamment les chauffeurs et les convoyeurs, à être bien propres, égaux et dignes de confiance. Alors les visiteurs tireront satisfaction partout où ils seront conduits à travers tout le Togo qui pour découvrir des sites touristiques ou pour des courses personnelle. Les agences concernées ont leur intérêt à relever les défis qui s'imposent afin de garantir davantage leur carnet d'affaires.



Le Port de Lomé recevant pour les amateurs

agences de voyages pour concevoir et vendre les produits d'excursion et de circuits aux accompagnants. Ces conditions réunies, les uns et les autres devront aussi être capables de résoudre rapidement et avec professionnalisme les problèmes des clients tout en veillant à assurer la sécurité des clients et de leurs biens.

Le préfet Maritime assume sa partition

Au côté de la sécurité maritime, il sera abordé à la réunion de Lomé, les questions relatives à la pêche illécite non déclarée et non réglementée



Le Colonel ADZOH Vinyo, Préfet maritime

ainsi que la pollution de l'environnement marin. « Comment nos pays peuvent-ils

désirateur que ces pratiques ont sur les communautés locales de pêcheurs ? Comment enfin, l'économie maritime peut-elle contribuer efficacement à notre essor économique si la dégradation de l'environnement marin prend d'aque année plus d'ampleur avec le rejet dans nos mers et océans de polluants organiques de toutes sortes et de déchets industriels ? » Ce sont toutes ces questions urgentes et tous ces enjeux majeurs qui ont poussé le Togo à tirer la sonnette d'alarme et à se battre pour que la sécurité maritime, dans ses diverses composantes, devienne un enjeu prioritaire de l'agenda africain indiquait l'ancien Premier ministre Ahoomey-Zunu lors du lancement des préparatifs de ce sommet le 02 mai dernier au palais de la présidence de la République. Prenant la mesure des enjeux, le Colonel ADZOH Vinyo, préfet Maritime a organisé du 30 juillet au 04 août 2015 une tournée de sensibilisation et d'information à l'endroit des pêcheurs, visiteurs et riverains de la plage sur les bons comportements à adopter pour rendre patrimoine maritime utile. Que ce soit donc à Kodoviakopé, Ablogamé, Baguida, Avépozo, Agudjé, Kpagan, Nimegru, Agbadrafo ou à Anéno, le préfet maritime et sa suite ont

maritime. Le colonel ADZOH Vinyo a alors insisté sur la nécessité de garder la plage toujours propre et que les toutes les activités en mer sur la côte se déroulent dans la égalité. C'est pourquoi des activités comme la pêche illécite, le trafic de drogue, le trafic d'êtres humains pour ne citer que celles là doivent être proscries. Les pêcheurs sont appelés à protéger aussi les espèces menacées et les que les tortues. La vigilance et la collaboration des populations avec les services de sécurité doivent concourir à lutter efficacement contre la piraterie et le brigandage maritimes. Il s'agit concrètement de signaler aux autorités maritimes toute embarcation suspecte en mer. Le préfet maritime a par ailleurs conseillé les pêcheurs dans leurs activités de ne trop approcher les bateaux à plus de 300 mètres afin d'éviter le risque d'être confondus à des pirates. Dans l'ensemble le message a été bien reçu par les populations qui ont promis de concourir exemplaires.

Les attentes des agences de location des voitures

Le prochain sommet sur la sécurité maritime attire également l'apôtt des agences de location de voitures qui seront sans doute beaucoup sollicités par les participants pour leurs

Une opportunité d'affaires pour les commerçants

Quatre milles participants à un sommet comme celui là que le Togo s'apprête à accueillir en novembre prochain constituent un atout de taille pour es commerçants et commerçantes qui auront à vendre leurs produits. A ore dans un contexte de plus en plus concurrentiel, au-delà du marketing, le facteur qualité est déterminant pour attirer le maximum de la clientèle possible. Les marchés togolais sont réputés attirer déjà de nombreux visiteurs étrangers bien entendus séduits par la variété, la qualité et le coût ces produits de toutes sortes. Le grand marché de Lomé demeure une référence dans notre sous région. Les impressions sont es mêmes pour ce qui concerne es marchés de l'intérieur du pays. Mais puisque, quelque soit la propreté habituel, lorsqu'il s'agit d'accueillir chez soit un étranger, on en fait davantage. C'est le lieu d'inciter les commerçants et commerçantes à mieux valoriser leurs produits pour que la fin de ce sommet le bilan en chiffres d'affaires réalisés soit étonnant.